

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.



ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départ de Saumur pour Nantes.
6 heures 29 minut. soir, Omnibus.
3 — 45 — — Express.
3 — 20 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.
2 heures 12 minut. soir, Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La première réunion des plénipotentiaires, pour l'affaire de Neuchâtel, a eu lieu jeudi au ministère des affaires étrangères, sous la présidence du comte Walewski.

Les représentants de la Prusse et de la Suisse n'ont point assisté à cette séance préparatoire. (Constitutionnel.)

Le traité de paix entre l'Angleterre et la Perse a été signé, mardi soir, à Paris, par lord Cowley et Ferruck-Khan. (Idem.)

L'Express annonce qu'un conseil de cabinet s'est réuni hier, à deux heures, au grand complet. Lord Palmerston a eu dans la journée une longue conférence avec le comte de Granville, et une autre avec M. Cowper, vice-président du conseil privé. Aucun des ministres, à l'exception de M. Baines, n'a siégé hier à la chambre; la plupart étaient en conférence les uns avec les autres.

Le Sun dit que le conseil de cabinet, tenu à la résidence de lord Palmerson dans Downing-street, s'est terminé à trois heures et demie, et qu'à cinq heures un quart le noble lord premier ministre est parti pour Windsor où il a dû avoir une conférence avec la reine.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Londres, le 5 mars. — Lord Palmerston est à Windsor depuis hier soir.
» Tous les journaux s'accordent pour dire qu'il demandera à la Reine l'autorisation de dissoudre le Parlement dans le mois de mars. »

« Londres, le 5 mars. — Le Morning-Post croit qu'à la suite d'un conseil tenu par le cabinet, il a été décidé que lord Palmerston demanderait à la Reine de dissoudre le Parlement, et qu'il n'y a plus qu'à attendre la résolution de Sa Majesté.

» Le Morning Advertiser dit que la dissolution du Parlement aura lieu immédiatement, et que le nouveau Parlement voterait le budget. La cité de Londres, selon le même journal, doit faire une dé-

monstration de confiance à l'égard de lord Palmers- ton.

» Le Times considère la dissolution du Parlement comme impossible si la Chambre des communes ne vote pas les fonds nécessaires aux services publics.

» Le Daily-News prétend que lord Palmerston pourra rester, mais à la condition de changer sa poli- tique. »

« Madrid, 4 mars. — Les nouvelles de la récolte sont excellentes. »

« Berne, le 5 mars. — Neuchâtel est tranquille et les royalistes paraissent avoir renoncé à leurs provocations.

» M. Gordon, ministre d'Angleterre, a visité le canton de Neuchâtel; à Chaux-de-Fonds, il a été fêté par les autorités républicaines. »

« Trieste, 5 mars. — Les nouvelles de Constan- tinople, sont du 27 février. Le premier et le second intendant, ainsi que le trésorier du Sultan, ont été exilés.

» 3,000 Russes de Seirran sont entrés à Tebriz et se disposeraient à aller à Téhéran. Une autre col- lonne marcherait vers le Faristan.

» Les dépêches d'Athènes, du 28, annoncent que les troupes d'occupation alliées, ont évacué la Grèce. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

SUISSE. — On écrit de Berne, le 1^{er} mars :

« Les correspondances publiques et particulières s'accordent à dire que le canton de Neuchâtel s'est trouvé toute la semaine dernière dans une agita- tion fiévreuse. On craignait généralement une in- vasion royaliste. Dans le val de Travers, on sonna le tocsin dans la nuit du 26 au 27 février; ailleurs on battit la générale, partout on fit le service de garde avec le plus grand soin. On assure que le gouvernement a des pièces en mains qui prouvent que les émigrés ont fait des enrôlements à l'étran- ger. On désigne comme chef du mouvement pro- jecté le pasteur Gagnebin et le juge Humbert, qui sont revenus ces jours-ci de Berlin. Le chef po-

litique du complot serait le référendaire prus- sien Werdehlen, fils du comte de ce nom, et qui dirigeait aussi le complot du 3 septembre. M. de Gulieu aussi reparait sur la scène. On dit qu'on a trouvé des instructions signées de lui. La partie radicale du canton célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la révolution de 1848. La Chaux-de-Fonds se prépare surtout à faire une grande manifestation à cette occasion pour imposer aux royalistes de la frontière. » — Havas.

PRUSSE. — On nous écrit de Berlin, le 3 mars.

On garde toujours le silence, dans les cercles officiels, sur le contenu de la réponse danoise. C'est de Copenhague et non de Berlin qu'on annonce que le Danemark repousse les demandes de la Prusse et de l'Autriche, et cette version, toute favorable au Danemark, n'a rien de positif. Suivant la Nouvelle Gazette de Prusse, la note parlerait d'une union réelle qui existerait entre le Danemark et les du- chés; mais, de fait, il n'existe entre ces pays qu'une union personnelle, tenant à la dynastie qui régit l'un et les autres, et il sera difficile au cabinet da- nois de prouver sa prétention opposée à tout le droit historique.

Le sort de la loi du divorce est décidé dès au- jourd'hui, bien que la chambre ne doive voter que demain, à l'appel nominal, sur l'ensemble du pro- jet. Le député Rhoden avait proposé un amende- ment appuyé par ses amis du parti catholique, et aux termes duquel la loi ne devrait pas être appli- cable aux catholiques. Si cet amendement avait été adopté, la loi devait passer certainement, parce que lors du vote définitif, les catholiques auraient donné l'appoint. Mais l'amendement a été repoussé, au- jourd'hui, par 209 voix contre 76, et il en a été de même des autres amendements proposés, sous di- verses formes, par les catholiques, pour arriver au même résultat. Nous verrons donc demain le rejet de cette loi, préparée avec tant de soin. Le pays n'en sera pas mécontent, car elle était très-impopulaire.

D'après les derniers arrangements, le prince Frédéric-Guillaume se rendra, au mois de mai, avec ses parents, à Londres, où doivent avoir lieu

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

Le sire de Nexon, après avoir donné ses ordres, ven- tint se placer respectueusement à côté de Dugesclin. Ce- lui-ci, toujours préoccupé du récit fait par le routier un instant auparavant, demanda au chevalier-avoué de Sol- lignac s'il avait eu connaissance de cette autre troupe qui rôdait dans le voisinage. Mais le sire de Nexon, au lieu de donner aucun éclaircissement, manifesta une vive inquiétude à cette nouvelle.

— De par saint Eloi! s'écria-t-il, c'est sans doute la garnison de Lastours qui chevauche pour secourir le sei- gneur de Montbrun... Si cela est nous perdrons beaucoup de temps et beaucoup de monde avant de nous rendre maître du manoir! — Décidément ce ne peut être la garni- son de Lastours, répliqua Bonne-Lance; j'ai arrêté moi- même le messenger chargé de porter l'ordre du baron, et on n'a eu là-bas ni assez de temps ni assez de loisir pour en expédier un second... Non, non, croyez-moi, ce doit être un parti d'Anglais envoyé par le prince de Galles ou le duc de Lancastre, à supposer que le baron ait fait secrètement sa soumission au roi d'Angleterre. — Cela serait contraire à ce que me disait hier le sire de Mont- brun lui-même, répliqua Bertrand d'un air pensif, et cependant, capitaine Bonne-Lance, vous devez avoir

raison; l'Anglais seul peut se trouver de ce côté; les Français sont trop loin, et ils n'oseraient s'aventurer dans ce pays ennemi.... Eh bien, pardieu, Anglais ou non, qu'importe? nous sommes prêts à les recevoir. — C'est cela, Monseigneur, s'écria Bonne-Lance; mais nous devons être près de l'endroit où sont cachés mes louveteaux!.... Je vais les appeler, car ils seraient trop mécontents s'ils ne se trouvaient pas à la fête qui se pré- pare!

Portant à ses lèvres un cor d'ivoire suspendu à son cou, il en tira quelques sons clairs et aigus. Des cla- meurs lointaines sortirent aussitôt de la profondeur du bois.

— Les entendez-vous, reprit Bonne-Lance d'un ton de gaieté; jamais nichée de loups n'a mieux connu le hur- lement de sa mère que ces coquins ne connaissent le son de mon cornet... Attention! nous allons les voir paraître, et ils pourraient montrer les dents à la compagne...

Comme il achevait de parler, les routiers parurent en effet sur la lisière du bois. Le capitaine avait eu raison de s'avancer au-devant d'eux pour les contenir, car ils allaient se jeter, par habitude, sur les gens de Solignac sans entamer aucune explication, les prenant pour des ennemis. Les honnêtes vassaux du couvent furent effrayés de leur côté de voir surgir devant eux ces hommes fa- rouches; mais les chefs, en s'interposant, mirent tout le monde d'accord. Alors les routiers se formèrent en bon

ordre le long du chemin, et on se dirigea de nouveau vers Montbrun.

Bientôt on aperçut le château avec ses tours et ses re- doutables fortifications. L'alarme y régnait déjà; le pont était levé, des hommes d'armes garnissaient les remparts et la barbacane. Dugesclin et les deux capitaines qui marchaient avec lui en tête de la colonne crurent d'a- bord que leur présence et celle de leurs gens avait causé cette alerte; mais ils reconnurent bientôt, que s'ils étaient pour une part dans la terreur des habitants de Montbrun, ils n'en étaient pas toutefois l'unique cause. Dans le village abandonné, précisément entre eux et le manoir, une troupe plus nombreuse encore que celle de Solignac avait fait halte. Elle semblait attendre là un évé- nement dont il était difficile de soupçonner la nature. Cette troupe, entièrement composée de cavaliers, avait une apparence noble et guerrière. De l'endroit où l'on était, on reconnaissait déjà des pages et varlets en éclatantes livrées; on voyait de fiers panaches se balançant au vent, de belles armures réfléchissant les rayons du soleil, des bannières armoriées, enfin tout ce qui caractérisait alors une riche et puissante chevalerie.

Dès que la troupe dont le brave Bertrand se trouvait momentanément le chef, fut sortie du milieu des grands arbres et se fut montrée à découvert, une vive agitation se manifesta parmi ces étrangers. On entendit leurs trompettes sonner haut et clair! ils se formèrent en ba-

les fiançailles solennelles de l'héritier présomptif de la couronne de Prusse avec la princesse royale Victoria. Le mariage est fixé au 21 novembre, anniversaire de la princesse. — Havas.

FAITS DIVERS.

On assure que S. M. l'Empereur doit présider vendredi le conseil d'Etat, convoqué aux Tuileries. Il paraît que dans cette séance, le conseil d'Etat sera appelé à discuter, en présence de l'Empereur, l'impôt sur les valeurs mobilières.

— L'Empereur ayant adhéré au désir manifesté par S. M. la Reine d'Angleterre de décerner une médaille commémorative aux officiers, marins et militaires de la marine impériale qui ont pris part à l'une des expéditions de guerre effectuées dans la mer Baltique par les flottes alliées, en 1854 et en 1855, les conditions ci-après viennent d'être arrêtées en ce qui concerne la concession de cette médaille :

1° Les états-majors et les équipages des bâtiments armés en guerre participeront seuls à cette distinction ; les bâtiments employés aux transports en sont exclus, d'après le principe adopté précédemment pour la médaille commémorative de la campagne de Crimée ;

2° Les campagnes accomplies dans la mer Blanche ne donnent pas droit à une nouvelle médaille ;

3° La médaille de la Baltique ne comporte aucune agrafe ;

4° La première campagne de la mer Baltique, celle de 1854, compte à dater de la déclaration de guerre (27 mars 1854) jusqu'à la fin des opérations maritimes de cette année (6 novembre 1854) ;

5° La deuxième campagne, celle de 1855, compte depuis l'ouverture (1^{er} mai 1855) jusqu'au 11 décembre suivant, fin des opérations de cette même année ;

6° Les détachements des corps d'artillerie et infanterie de la marine qui ont pris part à l'une ou à l'autre des deux campagnes ont droit à la médaille de la Baltique par le fait seul de leur présence dans les escadres, et sans acception des bâtiments sur lesquels ils ont séjourné.

Tout marin ou militaire de la marine qui, sous les drapeaux ou depuis sa rentrée dans ses foyers, aurait subi une condamnation grave, sera exclu du droit à la médaille de la Baltique.

Les droits à la médaille acquis par des marins et des militaires de la marine en activité de service seront constatés par les soins de MM. les préfets maritimes. Les autorités maritimes locales recueilleront également les noms des marins inscrits et congédiés qui peuvent prétendre à la médaille de la Baltique.

Les titres des marins et des militaires de la marine provenant du recrutement ou de l'enrôlement volontaire et rentrés dans leurs foyers en congé, soit de six mois renouvelable, soit de libération provisoire ou définitive, seront recueillis par les soins de MM. les généraux commandant les divisions et les subdivisions militaires.

Les listes nominatives seront closes le 15 mars prochain.

Les bâtiments de la marine impériale armés en guerre, qui ont été employés dans la mer Baltique,

pendant la campagne de 1854, sont : *l'Austerlitz, le Breslaw, le Duguesclin, le Duperré, l'Hercule, l'Inflexible, le Jemmapes, le Tage, le Trident, l'Andromaque, la Poursuivante, la Semillante, la Vengeance, la Virginie, la Zénobie, l'Asmodée, le Darien, le Laplace, le Phlégeon, le Souffleur, l'Aigle, le Brandon, le Daim, le Fulton, le Lucifer, le Milan.*

Les bâtiments de la marine impériale, armés en guerre, qui ont été employés dans la mer Baltique, pendant la campagne de 1855, sont : *l'Austerlitz, le Duquesne, le Tourville, le d'Assas, la Bombe, la Fournaise, le Tocsin, la Torche, la Trombe, l'Aigrette, l'Avalanche, la Dragonne, la Fulminante, la Poudre, la Redoute, la Tempête, la Tourmente, l'Aigle, le Pélican.*

Les marins et les militaires de la marine congédiés et résidant dans le département de la Seine devront justifier de leurs titres à la médaille de la Baltique, d'ici au 15 mars courant, à l'état-major de la première division militaire, place Vendôme, à Paris.

— M. H. de Martinet a communiqué à l'Académie de Médecine, dans une de ses dernières séances, une note relative à une affection spéciale aux mécaniciens et aux chauffeurs attachés aux chemins de fer ; la *Gazette des Hôpitaux* donne sur cette affection les détails suivants :

« L'exposition sans abri sur les locomotives, dit l'auteur, expose les mécaniciens :

1° A un inconvénient professionnel, dont on peut se rendre compte en passant la tête hors des wagons ; c'est-à-dire à une trombe d'air froid qui paralyse la respiration, congestionne la face.

2° A une maladie professionnelle développée par l'inspiration des gaz oxyde de carbone, acide carbonique qui s'échappent du foyer.

« Le système nerveux est lésé, les sujets maigrissent, une faculté importante s'éteint ; le corps est agité de soubressauts, de convulsions ; l'intelligence faillit. Des affusions froides sur le rachis me paraissent être, sous le rapport médical et hygiénique, le moyen principal à employer. Comme prophylaxie, je voudrais demander aux administrations de réduire le travail des ouvriers en doublant leur nombre ; d'adapter aux machines une galerie protectrice dans le genre de celle qui existe à la machine Crampton, soit mieux une galerie vitrée ou un treillage métallique. Non-seulement il s'agit de la santé de plusieurs milliers d'ouvriers, mais aussi de la sécurité des voyageurs ; car la fatigue produite par un long travail et l'exposition à l'air froid paralysent les forces des conducteurs et ne leur laissent pas assez de présence d'esprit pour la conduite de leur machine. »

MM. Serres, Rayer et Ségulier ont été chargés d'examiner cette communication.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Une décision ministérielle du 6 février détermine les règles à observer par les militaires en congé ou en permission qui désirent changer de résidence. Ces changements auront lieu d'après les autorisations des généraux divisionnaires qui en rendront compte au ministre.

« L'autorisation de venir passer une partie ou la totalité du congé ou de la permission dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ne peut être

accordée que par le ministre aux militaires qui n'y ont pas leur famille.

« Enfin, les militaires qui, pour se rendre à leur destination, ont à passer par Paris, ne peuvent y séjourner plus de quarante-huit heures sans une autorisation du général commandant la division. »

— On écrit de Beyrouth, le 12 février dernier, à la *Presse d'Orient* :

« J'ai une bien triste nouvelle à vous donner aujourd'hui : il s'agit d'un sinistre de mer tel qu'on n'en a pas vu de pareil depuis bien des années sur la côte de Syrie.

« Le magnifique bateau à vapeur à hélice anglais le *Saint-Andrew*, de la force de 300 chevaux, et de la portée de 1,000 tonneaux, appartenant à une compagnie de Liverpool, a naufragé le 29 janvier dernier, à dix heures du soir, sur les bas-fonds et rochers du cap Ziaret, à une lieue de Lattaqué. Il était venu de Liverpool avec environ 3,000 colis consistant principalement en manufactures de Manchester et avec 2,000 barres de fer, le tout destiné pour Beyrouth, Alexandrette et Alexandrie.

« Arrivé le 17 janvier, il a pu difficilement, à cause de la houle continue, débarquer une partie des marchandises destinées pour Beyrouth, se proposant, comme de règle, de débarquer le reste quand le calme serait un peu rétabli. Mais le 28 janvier, dans la soirée, s'éleva une terrible tempête qui dura plus de trente heures. Dans la matinée du 29, le *Saint-Andrew* commença à chasser fortement sur ses ancres, et il finit par en perdre une. Le danger augmentant de plus en plus avec la tempête, le capitaine jugea prudent de partir, pour sauver le navire et les marchandises. En effet, vers midi il chauffa et partit en *full speed* pour prendre le large, aller à Alexandrette y débarquer les colis destinés pour cette échelle, se réservant de retourner ensuite à Beyrouth pour y décharger les marchandises qu'il devait y laisser, et se rendre ensuite à Alexandrie.

« Parti donc de Beyrouth le 29 janvier, vers midi, par une forte pluie battante et un vent violent du nord-ouest, il a marché avec toute la prudence possible ; mais vers dix heures du soir, au milieu de ténèbres très-épaisses, poussé par l'impétuosité des courants par la violence du vent, et trompé aussi par une erreur reconnue de sa boussole, il a heurté contre les récifs du cap Ziaret. Le choc a été si violent que le navire s'est trouvé en un clin d'œil brisé en deux par le milieu ; l'équipage a été sauvé, mais le navire et les marchandises ont été totalement perdus. On évalue le dommage à 100,000 liv. st. environ. De tout cela il ne reste aujourd'hui sur la plage qu'une centaine de colis de marchandises et les deux pièces du bâtiment. »

— On écrit de Jaffa, le 6 février, au même journal :

« Nous avons eu dans ces derniers jours une tempête affreuse, qui a jeté à la côte deux navires anglais mouillés dans cette rade.

« C'était le 3 de ce mois, à quatre heures du soir ; la mer était calme et unie comme une glace ; le ciel était couvert de sombres nuages, une profonde obscurité régnait sur tout l'horizon ; le baromètre était descendu à 4 degrés au-dessous de la tempête. Le paquebot à vapeur des messageries impériales le *Méandre*, commandant Sommaire, avait mouillé dans la rade à une heure du soir, venant

taille avec une précision et une rapidité qui trahissaient des hommes rompus dans les exercices de la guerre.

Ces gens ont bonne mine, dit Duguesclin à ses deux acolytes en regardant toujours du côté du village ; faites arrêter votre troupe, capitaine Bonne-Lance, et vous aussi, capitaine Nexon : rangez-les en bataille le mieux possible, afin que ces étrangers ne se moquent pas trop de nous.... Saint Georges et saint Denis ! si on en vient aux coups avec eux, nous aurons affaire à des adversaires redoutables.... — Sur ma foi, dit Bonne-Lance avec distraction, l'ordonnance de ces hommes est si belle que je les prendrais volontiers pour des Français. — Des Français ! allons donc ! encore une fois, c'est impossible, interrompit Duguesclin avec impatience ; mais alignez bien vites les vassaux... Si ceux que vous voyez là-bas sont des ennemis, ils peuvent être sur nous avant que nous soyons en état de soutenir le choc...

Les deux capitaines se mirent en devoir d'obéir. Duguesclin lui-même, excité par une sorte d'amour-propre militaire en présence de troupes si bien disciplinées, voulut surveiller la disposition de son armée improvisée. Pour les routiers de Bonne-Lance et pour la petite compagnie de Nexon, la manœuvre n'offrait aucune difficulté ; les hommes d'armes se formèrent rapidement sur une double ligne ; mais il n'en fut pas de même des vassaux de l'abbaye de Solignac. Les bonnes gens oublièrent subitement leurs résolutions.

Duguesclin riait fort de cette poltronnerie ; en ce moment, le capitaine Bonne-Lance accourut l'avertir qu'un cavalier inconnu venait de se détacher de la troupe afin de prendre langue.

— Et sauf votre bon avis, Monseigneur, continua-t-il, je persiste à croire que c'est un Français. — Français ou diable, nous allons le voir, dit Duguesclin impatienté.

L'inconnu avait fait halte dans l'espace vide, à égale distance des deux armées. Il semblait être de haut rang ; il était armé de toutes pièces, la visière baissée ; son armure damasquinée en or brillait du plus vif éclat. Un surtout de velours bleu brodé d'or couvrait ses épaules. Ce magnifique équipage rendait plus piètre et plus misérable encore l'habit gris de Duguesclin, son bonnet flétri et son écu sans armoiries.

Chacune des deux armées suivait avec anxiété les mouvements de son représentant. On vit les deux chevaliers s'aborder d'un air hautain ; ils semblèrent échanger quelques paroles.... Puis, tout-à-coup, ils sautèrent à bas de leurs chevaux et s'em brassèrent cordialement.

XX.

Un murmure d'étonnement s'éleva dans les deux armées. Le chevalier étranger était messire Olivier Duguesclin, frère unique de l'illustre Bertrand.

Sans s'inquiéter de leurs compagnons respectifs, ils se livrèrent d'abord à la joie de se revoir. Mais bientôt Oli-

vier, jetant un regard un peu ironique sur la suite de son frère, dit avec gaieté :

— Par notre commune mère ! Bertrand, où êtes-vous allé chercher de pareils gens d'armes ? Jamais je n'ai vu mines si piteuses et si couardes !... Vrai Dieu ! l'ennemi que vous allez attaquer ne doit pas être bien redoutable, ou vous serez battu sans rémission, je vous le prédis. — Ne vous moquez pas, frère Olivier, répondit Bertrand avec sévérité ; il y a quelquefois autant de courage sous la simple jaquette d'un vassal que sous une armure de chevalier.... Je compte employer ces hommes à un service pressé, et je n'ai pas été maître de choisir. — Attendez un instant, répliqua Olivier nous vous apportons des nouvelles de haute importance ; et sans doute vous ne vous amuserez pas à guerroyer contre les gentillâtres de ce pays lorsque vous les connaîtrez... — Nous apprécions, mon très-aimé frère ; mais, bon Dieu ! quel est donc cette chevalerie qui vous accompagne avec un train si magnifique ? On dirait des seigneurs damerets allant au-devant de la fiancée d'un roi ! — N'avez-vous pas déjà reconnu les armoiries et les bannières, mon vaillant sire ? Ce sont les capitaines qui étaient avec vous à Mallevau, nos beaux cousins Mauny, le comte d'Armagnac, Galeran et d'autres encore ; ils ont grande impatience de vous voir, et nous chevauchons depuis hier pour vous joindre.... Mais, par votre chef, continua-t-il en se tournant vers ses compagnons, ils ne vous ont pas re-

